

# Limites pour les virements effectués en e-banking ou en Mobile Banking

Découvrez ici les limites pour vos virements effectués via Home'Bank, Business'Bank et ING Smart Banking pour smartphone et pour tablette.

## Entre vos comptes ING

Vous pouvez transférer le montant de votre choix entre vos comptes personnels ING. Il n'y a pas de limite, à part le solde disponible sur votre compte.

## Vers des comptes de tiers

Vos virements vers vos bénéficiaires enregistrés et vers d'autres comptes effectués sont quant à eux soumis à une limite journalière globale. Cette limite varie selon votre âge.

### Vous avez 18 ans et plus

La limite journalière globale est de :

- **25.000 euros\*** (client Home'Bank)
- **125.000 euros\*\*** (client Business'Bank).

Dans la limite journalière globale de 25.000 euros par jour (client Home'Bank) ou de 125.000 euros par jour (client Business'Bank), vos virements sont en plus soumis à des limites spécifiques à nos applications mobiles pour smartphone et tablette.

	Virements vers vos bénéficiaires enregistrés	Virements vers d'autres comptes enregistrés
<b>ING Smart Banking pour smartphone</b>	2.500 €/jour (profil Home'Bank) 5.000 €/jour (profil Business'Bank)	750 €/jour (profil Home'Bank) 1.500 €/jour (profil Business'Bank)
<b>ING Smart Banking pour tablette</b>	2.500 €/jour (profil Home'Bank) 5.000 €/jour (profil Business'Bank)	750 €/jour (profil Home'Bank) 1.500 €/jour (profil Business'Bank)

Virements : il s'agit des virements en euros (SEPA) et des ordres permanents en euros (SEPA), ainsi que des virements internationaux effectués en euros ou dans une autre devise.

\* Vous pouvez demander de modifier la limite par défaut jusqu'au montant maximum de 250.000 euros par jour. Cette demande s'effectue via une agence ING.

\*\* Vous pouvez demander de modifier la limite par défaut jusqu'au montant maximum de 1.000.000 euros par jour. Cette demande s'effectue via une agence ING.

**Attention** : toutes les limites mentionnées ici ne sont valables que pour les virements nécessitant une seule signature pour être exécutés.

## **Vous avez 16 ou 17 ans**

La limite journalière globale est de :

- **500 euros\*** (client Home'Bank)
- **500 euros\*\*** (client Business'Bank).

Virements : il s'agit des virements en euros (SEPA) et des ordres permanents en euros (SEPA), ainsi que des virements internationaux effectués en euros ou dans une autre devise.

\* Le représentant légal du jeune peut demander de modifier la limite par défaut jusqu'au montant maximum de 250.000 euros par jour mentionné. Cette demande s'effectue via une agence ING.

\*\*Le représentant légal du jeune peut demander de modifier la limite par défaut jusqu'au montant maximum de 1.000.000 euros par jour mentionné. Cette demande s'effectue via une agence ING.

**Attention** : toutes les limites mentionnées ici ne sont valables que pour les virements nécessitant une seule signature pour être exécutés.

## **Vous avez de 12 à 15 ans**

La limite journalière globale est de **50 euros\***.

Virements : il s'agit des virements en euros (SEPA) et des ordres permanents en euros (SEPA), ainsi que des virements internationaux effectués en euros ou dans une autre devise.

\* Le représentant légal du jeune peut demander de modifier la limite par défaut jusqu'au montant maximum de 250.000 euros par jour mentionné. Cette demande s'effectue via une agence ING.

**Attention** : toutes les limites mentionnées ici ne sont valables que pour les virements nécessitant une seule signature pour être exécutés.

# Limites pour les opérations au Self'Bank

Découvrez ici les limites pour les virements en euros (SEPA), les retraits d'espèces en euros et les dépôts effectués via un Self'Bank.

Ces limites varient selon les catégories d'âge.

## Vous avez 18 ans et plus

	Virement	Retrait	Dépôt
<b>Self'Bank par défaut</b>	€ 5.000/7 jours	€ 650/jour € 2.500/7 jours	Pas de limite**
<b>Self'Bank sur demande*</b>	Max. € 10.000/7 jours	Max. € 10.000/7 jours	Pas d'application

**Virement via Self'Bank:** sont concernés les virements en euros (SEPA).

**7 jours:** il s'agit d'une limite s'étalant sur une période de 7 jours, par exemple du mardi au mardi.

**Temporaire:** il s'agit d'une augmentation temporaire ou en permanence de votre limite, valable sur une période s'étalant de 1 à 7 jours.

\* Vous pouvez demander de modifier temporairement la limite par défaut en l'augmentant de 10.000 euros au maximum. Cette demande s'effectue via une agence ING.

\*\* Hormis une limite de 120 billets par dépôt.

## Vous avez 16 ou 17 ans

	Virement	Retrait	Dépôt
<b>Self'Bank par défaut</b>	€ 500/7 jours	€ 125/jour € 125/7 jours	Pas de limite**
<b>Self'Bank sur demande*</b>	Pas d'application	Max. € 250/7 jours (permanente) Max. € 500/7 jours (temporaire)	Pas d'application

**Virement via Self'Bank:** sont concernés les virements en euros (SEPA).

**7 jours:** il s'agit d'une limite s'étalant sur une période de 7 jours, par exemple du mardi au mardi.

**Temporaire:** il s'agit d'une augmentation temporaire ou en permanence de votre limite, valable sur une période s'étalant de 1 à 7 jours

\* Le représentant légal du jeune peut demander via une agence ING de modifier temporairement (pendant 1 à 7 jours) ou en permanence sa limite par défaut, et ce en l'augmentant au maximum du montant mentionné.

\*\* Hormis une limite de 120 billets par dépôt.

## Vous avez de 12 à 15 ans

	Virement	Retrait	Dépôt
<b>Self'Bank par défaut</b>	€ 50/7 jours	€ 50/jour € 50/7 jours	Pas de limite**
<b>Self'Bank sur demande*</b>	Pas d'application	Max. € 125/7 jours (permanente) Max. € 250/7 jours (temporaire)	Pas d'application

**Virement via Self'Bank:** sont concernés les virements en euros (SEPA).

**7 jours:** il s'agit d'une limite s'étalant sur une période de 7 jours, par exemple du mardi au mardi.

**Temporaire:** il s'agit d'une augmentation temporaire ou en permanence de votre limite, valable sur une période s'étalant de 1 à 7 jours

\* Le représentant légal du jeune peut demander via une agence ING de modifier temporairement (pendant 1 à 7 jours) ou en permanence sa limite par défaut, et ce en l'augmentant au maximum du montant mentionné.

\*\* Hormis une limite de 120 billets par dépôt.

# Limites des paiements par carte de débit

Découvrez ici les limites pour les paiements par cartes de débit ING, chez vos commerçants et en ligne. Ces limites varient selon les catégories d'âge.

## Vous avez 18 ans et plus

Bancontact/Mister Cash et Maestro	
Cartes de débit par défaut	€ 5.000/semaine
Cartes de débit sur demande*	Jusqu'à 5.000 € (temporaire)

\* Vous pouvez demander de modifier temporairement la limite par défaut en l'augmentant de 5.000 euros au maximum. Cette demande s'effectue via une agence ING.

## Vous avez 16 ou 17 ans

Bancontact/Mister Cash et Maestro	
Cartes de débit par défaut	€ 500/semaine
Cartes de débit sur demande*	Jusqu'à 1.000 € (permanente) Jusqu'à 2.500 € (temporaire)

\* Le représentant légal du jeune peut demander via une agence ING de modifier temporairement (pendant 1 à 7 jours) ou en permanence sa limite par défaut, et ce en l'augmentant au maximum du montant mentionné.

## Vous avez de 12 à 15 ans

Bancontact/Mister Cash et Maestro	
Cartes de débit par défaut	€ 50/semaine
Cartes de débit sur demande*	Jusqu'à 125 € (permanente) Jusqu'à 250 € (temporaire)

\* Le représentant légal du jeune peut demander via une agence ING de modifier temporairement (pendant 1 à 7 jours) ou en permanence sa limite par défaut, et ce en l'augmentant au maximum du montant mentionné.